

Légalement convoqué le 28 janvier 2025, le conseil communautaire s'est réuni le lundi 3 février 2025 à 20h00 au Val Saint-Germain, sous la présidence de M. Rémi BOYER, Président.

| N° de délibération | OBJET   | VOTES   |
|--------------------|---|---|
| DCC2025/001        | Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 16 décembre 2024  | Approuvé à l'unanimité  |
| DCC2025/002        | <b>FINANCES</b> : Demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux 2025 pour la réhabilitation du gymnase Michel Audiard  | Approuvé à l'unanimité  |
| DCC2025/003        | <b>FINANCES</b> : Demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2025 pour l'opération de réfection du gymnase des Closeaux situé à Saint-Chéron.                                 | Approuvé à l'unanimité  |
| DCC2025/004        | <b>FINANCES</b> : Taxes sur l'électricité – Fixation du montant du reversement 2024   | Approuvé à l'unanimité  |
| DCC2025/005        | <b>FINANCES</b> : Attribution d'une subvention de fonctionnement 2025 à l'association du personnel « La parenthèse and co »   | Approuvé à l'unanimité  |
| DCC2025/006        | <b>MUTUALISATION</b> : Approbation de l'avenant n°4 à la convention cadre du service commun d'Instruction des demandes d'autorisation du droit des sols   | Approuvé à l'unanimité  |
| DCC2025/007        | <b>DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</b> : Signature d'une convention de partenariat pour favoriser le développement économique du territoire de la CCDH avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne                     | Approuvé à l'unanimité  |
| DCC2025/008        | <b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b> : Remplacement d'un élu dans des commissions et organismes extérieurs  | Approuvé à l'unanimité  |
| DCC2025/009        | <b>TRAVAUX</b> : Approbation d'un avenant n°1 à la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage pour l'opération de réhabilitation du parc des sports Jubé de la Pérelle conclue avec la ville de Dourdan                  | Approuvé à la majorité<br>28 voix pour<br>4 abstentions :<br>Maryvonne BOQUET,<br>Olivier BOUTON,<br>Nessa DAVRAIN,<br>Chribelle BILO |
| DCC2025/010        | <b>RESSOURCES HUMAINES</b> : Mise à jour du tableau des effectifs au 10 février 2025  | Approuvé à l'unanimité  |
| DCC2025/011        | <b>RESSOURCES HUMAINES</b> : Rémunération des adjoints techniques territoriaux recrutés dans le cadre d'un accroissement saisonnier d'activité  | Approuvé à l'unanimité  |
| DCC2025/012        | <b>RESSOURCES HUMAINES</b> : Délibération annuelle de principe autorisant le Président à recruter des agents contractuels pour faire face aux besoins saisonniers et pour pourvoir aux remplacements d'agents indisponibles | Approuvé à l'unanimité  |